//TRI ET COLLECTE

LES BONS GESTES À ADOPTER

Retrouvez toutes les informations pratiques pour le tri et la collecte de vos déchets.



// CONSIGNES DE TRI ET CALENDRIERS DE COLLECTE

Le **SMICTOM** (Syndicat Mixte Intercommunal de la Collecte et du Traitement des Ordures Ménagères) de la Région de Fontainebleau a pour mission la collecte et le traitement des ordures ménagères de 35 communes réparties sur une communauté d'agglomération et deux communautés de communes.

Les bacs doivent être présentés sur la voie publique pour le jour de collecte. Ils doivent être accessibles en limite de voie publique ou sur les trottoirs publics de manière à ne pas gêner le passage des piétons. Ils doivent être rentrés après le passage des équipes de collectes.

Les adresses où le bac n'est pas présenté au moment du passage du camion ne seront pas collectées avant la tournée suivante.

// Pour connaître les jours de collecte, les horaires de passage et les consignes de tri qui vous concernent, veuillez sélectionner votre commune en cliquant ici.

// LES DÉCHÈTERIES

Les déchèteries sont des endroits ouverts au public, clos et gardiennés, équipés de grandes bennes conçues pour recevoir des déchets occasionnels et/ou volumineux et d'un local spécifique destiné à recevoir les produits toxiques et dangereux qui ne peuvent être collectés dans le cadre du ramassage habituel des ordures ménagères.

Depuis le **1er avril 2023**, toutes les déchèteries du réseau SMITOM-LOMBRIC sont accessibles Bellifontains.

Nouveaux horaires des déchèteries dès le 1er avril 2023

Les déchèterie restent ouvertes durant les jours fériés à l'exception des *1er janvier*, *1er mai et 25 décembre* . Toutes les déchèteries accessibles à tous les habitants du territoire, sur présentation de leur carte d'accès.

Du lundi au mercredi et le vendredi de 14h00 à 18h30.

Le samedi de 9h30 à 18h30.

Le dimanche de 10h00 à 13h00.

NOUVEAUX HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

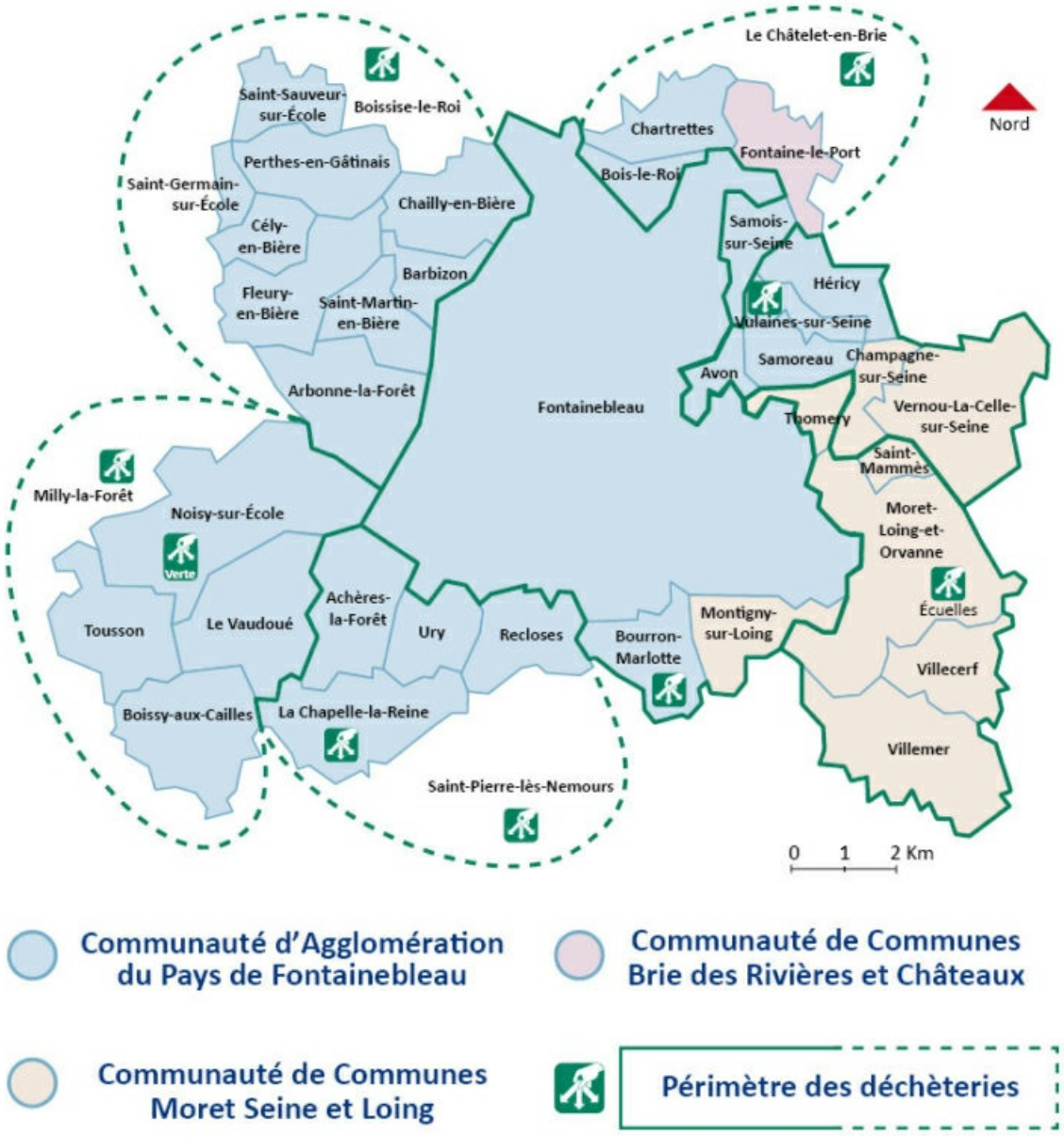
DÈS LE 1er AVRIL 2023



Les déchèteries restent ouvertes durant les jours fériés à l'exception des 1er janvier, 1er mai et 25 décembre. **Toutes les déchèteries seront accessibles à tous les habitants du territoire, sur présentation de leur carte d'accès.**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Bourron-Marlotte	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	FERMÉ	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Dammarie-lès-Lys	14h-18h30	FERMÉ	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Écuelles	14h-18h30	9h30-18h30	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Le Châtelet-en-Brie	9h30-18h30	14h-18h30	14h-18h30	9h30-18h30	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Le Mée-sur-Seine	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	FERMÉ	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Orgenoy	9h30-18h30	9h30-18h30	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Réau	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	9h30-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Saint-Fargeau-Ponthierry	FERMÉ	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Savigny-le-Temple	FERMÉ	FERMÉ	14h-18h30	FERMÉ	FERMÉ	9h30-18h30	FERMÉ
Vaux-le-Pénil	14h-18h30	9h30-18h30	14h-18h30	9h30-18h30	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h
Vulaines-sur-Seine	14h-18h30	14h-18h30	14h-18h30	9h30-18h30	14h-18h30	9h30-18h30	10h-13h

Emplacement et répartition des déchèteries du SMICTOM de la Région de Fontainebleau :



// **// Pour toutes questions complémentaires vous pouvez aussi accéder au site internet du gestionnaire, le SMITOM-LOMBRIC ou lui téléphonez directement au N°VERT : 0 800 814 910.**

// ALLO DÉCHETS

VOUS N'AVEZ PAS DE VÉHICULE ?

Afin de répondre aux besoins des habitants n'ayant pas accès aux déchèteries pour des raisons de mobilité, le service *Allo Déchets* (service de collecte payant sur appel téléphonique) a été mis en place et permet aux personnes peu mobiles de bénéficier du service de la déchèterie.

Pour un rendez-vous ou des renseignements, appelez le :

// 01.64.23.35.54

Ou envoyer un mail à :

// allodechets@association-inpact.fr



// LE RECYCLAGE

NOUVEAUTÉ 2023 !

À compter du **1er janvier 2023**, le tri se simplifie !
C'est un emballage ?
C'est un papier ?
Vous pourrez le jeter dans le bac jaune !

// // Plus d'informations sur :

- Le recyclage du plastique.
- Le recyclage du papier/carton.
- Le recyclage du métal.
- Le recyclage du verre.

// ALLER PLUS LOIN //